

Privilège

[Français]

M. Chartrand: De tous les premiers ministres du pays, c'est peut-être celui qui a consacré les efforts les plus soutenus au maintien de l'harmonie nationale et à la pleine participation du Québec au destin commun du Canada.

Enfin, je crains que le Bloc québécois ne soit en train de devenir une succursale du Parti québécois. Ceci m'inquiète d'autant plus que deux commissaires respectés de la Commission Bélanger-Campeau, MM. Béland et Jacques Proulx, déclaraient récemment que le Parti québécois place ses intérêts partisans au-dessus des intérêts de la collectivité québécoise.

Je n'ai pas été élu député d'un grand Parlement pour devenir la marionnette d'une formation politique provinciale.

Monsieur le Président, je vous informe aujourd'hui que j'ai parlé avec le président du caucus, et nous nous sommes mis d'accord pour que je réintègre la formation politique au nom de laquelle j'ai été élu.

Pour terminer, la seule question que je tiens à laisser à toutes les familles du Québec, c'est qu'entre familles on se pose la question réellement à savoir: vais-je y aller seulement de façon instinctive, ou vraiment vais-je penser avant de détruire?

Des voix: Bravo!

LE BUREAU DU DÉPUTÉ DE RICHELIEU

M. Louis Plamondon (Richelieu): Monsieur le Président, hier, lorsque j'ai soulevé une question de privilège en cette Chambre, il s'agissait d'une question de privilège ayant trait à mes droits et privilèges de député. Vous m'avez répondu, assez rapidement, monsieur le Président, qu'il s'agissait là d'une question administrative et je suis d'accord avec vous qu'il s'agit d'une question administrative, monsieur le Président.

Cependant, je voudrais amener, pendant une ou deux minutes, quelques éclaircissements sur cette question administrative. Vous vous rappellerez que quelquefois des députés se sont plaints de l'horaire des autobus, par exemple. C'était une question administrative et vous avez corrigé la situation en intervenant auprès de l'administration pour aider les députés à conserver leurs droits et privilèges.

Or, je vous rappelle, monsieur le Président, qu'en ce qui regarde le déménagement de mon bureau, sans que je sois présent et sans que mon personnel ne soit présent ou averti, je vous avais fait parvenir une lettre le 5 mars vous avisant que des gens rôdaient autour de mon bureau. Votre secrétaire m'avait répondu que je recevrais, de votre part, une position écrite puisque je demandais votre intervention pour protéger l'impartialité du Parlement

en ce qui regarde le placement des députés dans leurs bureaux.

Vous m'avez alors informé que cette question était d'ordre administratif. Je vous rappelle, monsieur le Président, que M. Riedel m'a écrit le 7 avril pour me dire, dans sa lettre, que c'était une autorisation de votre part pour que ce déménagement ait lieu un dimanche matin, sans mon consentement ou quoi que ce soit.

Or, ma question de privilège était—et je voudrais que vous me répondiez, pas nécessairement aujourd'hui, monsieur le Président, mais lors d'une rencontre privée avec vous, peut-être, afin qu'on éclaircisse la situation—donc, ma question de privilège était de savoir, lorsque vous avez autorisé, par téléphone, M. Riedel, à déménager mon bureau, l'avez-vous autorisé également à pénétrer dans mon bureau sans autorisation, sans mandat, alors que vous ne le permettez même pas à la Gendarmerie royale?

J'ai retrouvé, monsieur le Président, mes papiers dans mon bureau, mes lettres confidentielles dans mon bureau, dans des enveloppes comme celles-ci, avec un bout de plastique après. J'en ai amené deux ou trois. J'ai trouvé dans des boîtes tout le matériel de mon propre bureau, monsieur le Président, sans que je sois là pour ce déménagement.

C'est là-dessus, monsieur le Président, que j'en ai. Je sais que c'est une décision administrative, mais je m'adresse à mon Président en Chambre pour qu'il me protège contre des décisions administratives qui briment mes droits et privilèges de député et qui font en sorte qu'on entre dans mon bureau sans permission, sans mandat et qu'on touche à mon informatique—on a touché à l'informatique—qu'on débranche mes lignes téléphoniques, qu'on prenne mon bureau, qu'on ouvre. . . On m'a même remis de nouvelles clés pour mes tiroirs après avoir enlevé tout ce qui était sous clé dans mon bureau, les serrures, et on ne m'en a remis de nouvelles que le lendemain. C'est inacceptable en plein dimanche de faire cela sans que j'en sois averti. C'est dans ce sens, monsieur le Président, que je vous demande de vous pencher sur ce problème de façon à ce qu'aucun autre député ne vive cela, puisque ce n'est jamais arrivé dans l'histoire du pays, un tel affront à un député. Je me fie sur votre impartialité, monsieur le Président, pour régler la situation lors d'une rencontre et que je retrouve mes droits entiers de député, même si je ne siége pas dans un parti politique où il y a un whip. . . Toi, ta gueule «tabarnak»!

• (1510)

[Traduction]

M. le Président: Le député de Richelieu a fait part de cete affaire hier et j'ai jugé, comme il le dit, qu'il s'agissait d'une question administrative plutôt que de privilège.